

*Les crédits*

pour eux des emplois et des possibilités conformes à leurs désirs pour l'avenir.

**M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn):** Monsieur le Président, je dois dire que je suis d'accord avec le député d'en face sur ses conclusions, même si je les interpréteraïs de façon légèrement différente. Il a dit qu'on ne pouvait pas accuser le gouvernement de ne pas travailler aussi fort qu'il le pouvait. C'est vrai, ce dernier fait tout ce qu'il peut pour présenter une image fautive des effets de l'Accord de libre-échange.

J'ai parlé ce matin de la brochure que le gouvernement avait envoyée à grands frais à chaque foyer et dans laquelle il prétend que, depuis l'Accord de libre-échange, aucun autre pays n'a pu s'approprier une plus grande part du marché américain de produits manufacturés que le Canada. En fait, selon le département du Commerce américain, qui n'utilise certainement pas les mêmes chiffres que ce gouvernement, tel n'est pas le cas.

C'est le Japon qui a vu sa part des importations de produits manufacturés augmenter le plus avant et après l'entrée en vigueur de l'ALE. Et qui plus est, l'Australie, le Mexique et l'Afrique du Sud, qui n'ont même pas d'accord de libre-échange avec les États-Unis, ont vu leur part du marché américain augmenter plus que celle du Canada. N'a-t-on pas dénaturé les faits? Je me perds en conjectures sur les motifs du gouvernement.

J'aimerais revenir sur une déclaration faite l'autre jour par le député à propos de l'Accord de libre-échange. Il a dit que les Canadiens devaient sortir de ce cocon protecteur fait de salaires élevés dont ils se sont entourés et faire face à la réalité.

Il semble y avoir chez les ministériels de sérieuses préoccupations à l'égard des travailleurs mexicains et un grand enthousiasme pour l'Accord de libre-échange. Les maquiladoras du Mexique jouissent du libre-échange depuis 20 ans. Les travailleurs mexicains qui sont employés dans cette région du Mexique sont plus mal rémunérés que l'ensemble des travailleurs mexicains.

Je voudrais bien savoir comment le député peut en déduire que l'Accord de libre-échange nord-américain profitera soit aux Canadiens soit aux travailleurs mexicains.

**M. McCreath:** Monsieur le Président, si le député de Saskatoon—Dundurn pense vraiment que l'Afrique du Sud représente une source de concurrence sérieuse dans nos échanges commerciaux avec les États-Unis, je crois qu'il a une conception très imaginative de la croissance du commerce mondial.

Venons-en à son argument au sujet des salaires. Je sais que mon collègue considère tout ce que je dis comme parole d'évangile, mais pour le cas où il aurait des doutes, je me permets de citer une autorité en la matière, le Conseil canadien des chefs d'entreprises, que mon collègue reconnaîtra comme une source d'information fiable. Selon cet organisme, les emplois peu rémunérés n'assurent pas un avantage concurrentiel important aux industries à fort coefficient de connaissances, qui jouent un rôle de plus en plus important dans les économies modernes. Si ce type d'emploi exerçait une influence déterminante sur les décisions en matière d'investissement, les régions les plus pauvres du Canada et des États-Unis accapareraient plus que leur part des investissements commerciaux d'entreprises nationales. En fait, tant au Canada qu'aux États-Unis, les régions où la main-d'oeuvre est relativement peu rémunérée reçoivent, en général, une part proportionnellement moindre des investissements commerciaux, y compris le secteur manufacturier.

Le député parle des maquiladoras, qui représentent environ 2 p. 100 du secteur manufacturier au Mexique. Il s'agit ici d'un cas très particulier à l'intérieur des zones franches. Mon collègue et le député de Nanaimo—Cowichan voudraient faire croire aux Canadiens que tout l'avenir du secteur manufacturier en Amérique du Nord va se jouer dans les maquiladoras du Mexique.

À la vérité, les concurrents internationaux du Canada ne sont pas des pays à main-d'oeuvre peu rémunérée; ce sont les pays européens, les États-Unis, le Japon. La même règle s'applique ici: ce qui compte, ce sont les coûts de production, la productivité, et pas seulement le coût de la main-d'oeuvre.

• (1545)

Le coût de la main-d'oeuvre au Mexique est sept fois et demi moins élevé qu'au Canada, en moyenne. Par ailleurs, la productivité des travailleurs canadiens est six fois et demie plus élevée. D'autre part, les sources de financement sont beaucoup plus importantes au Canada, et la productivité de la technologie à coefficient élevé de capitaux est également plus élevée chez nous. Voilà pourquoi les Canadiens sont capables de concurrencer, et les défenseurs de la cause ouvrière au sein du NPD n'ont pas à craindre pour les Canadiens. Ils devraient plutôt être fiers de ce qu'ils sont capables de faire et se dire que nous nous tirerons aussi bien d'affaire dans ce cas qu'en vertu de l'Accord de libre-échange.